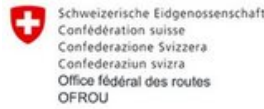




**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

A1 / Goulet d'étranglement de Crissier : Le travail concerté entre les partenaires pour faire évoluer le projet de jonction à Chavannes-près-Renens est lancé

La suppression du goulet d'étranglement de Crissier est indispensable pour améliorer la mobilité dans l'Ouest lausannois.

Un travail partenarial entre l'Office fédéral des routes (OFROU), le Canton, SDOL et la commune de Chavannes est actuellement en cours pour faire évoluer le projet de la nouvelle jonction de Chavannes, qui a cristallisé les oppositions fin 2018 lors de la mise à l'enquête de l'ensemble des modifications autoroutières.

Le résultat de ces travaux sera présenté d'ici la fin de l'année.

Le projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier a été mis à l'enquête par l'OFROU en novembre 2018. Il a donné lieu à 236 oppositions d'habitants, de groupes d'intérêt ainsi que de certaines communes. Compte tenu de la forte opposition qui s'est manifestée autour de la future nouvelle jonction de Chavannes-près-Renens, l'OFROU, le Canton, la commune de Chavannes et SDOL (qui représente les communes de l'Ouest) ont décidé de travailler ensemble à la recherche de solutions permettant de faire évoluer le projet dans ce périmètre.

Les solutions actuellement étudiées s'orientent vers une meilleure intégration urbaine et paysagère des nouvelles infrastructures autoroutières en limitant au maximum les emprises et les nuisances du projet tout en facilitant l'intégration des mobilités douces, en particulier les cycles.

Le dialogue entre l'OFROU, le Canton et les communes vise à donner toutes les chances de réalisation à cet important projet en augmentant son niveau d'acceptabilité. Il va se poursuivre ces prochains mois et devra permettre d'aboutir d'ici la fin de l'année à une solution acceptable par l'ensemble des partenaires ainsi que la population, répondant ainsi aussi bien aux enjeux de mobilité dans le secteur qu'aux enjeux climatiques et environnementaux.

Il se mène en parallèle au processus de traitement des oppositions par l'OFROU. La complexité du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et la volonté de traiter de manière qualitative l'ensemble des thématiques ont nécessité une demande de prolongation de délai par l'OFROU auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), prolongation obtenue jusqu'au 30 novembre 2021.

Pour rappel, le projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier s'inscrit dans la stratégie mobilité du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), soutenue unanimement par les communes de l'Ouest lausannois. Il accompagnera le développement de l'agglomération et permettra de mieux répartir la circulation dans le secteur, de canaliser le trafic automobile sur l'autoroute, permettant de développer les transports publics et la mobilité douce sur le réseau routier local ainsi déchargé. Ce projet comprend l'élargissement de l'autoroute entre les échangeurs de Villars-Ste-Croix et d'Ecublens, l'aménagement de nouvelles bretelles, la création des nouvelles jonctions de Chavannes et d'Ecublens, un complément à la jonction de Malley. L'entretien des infrastructures existantes, pour garantir la viabilité du réseau et la sécurité du trafic est également prévu. Il est conduit et financé principalement par l'Office fédéral des routes, avec l'accompagnement du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OFROU, Pascal Mertenat, vice-directeur Division Infrastructure routière Ouest

Commune de Chavannes-près-Renens, Jean-Pierre Rochat, Syndic

SDOL, Benoît Bieler, Directeur